



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, *Échevin(e)s* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 23.10.18

#Objet : Logement rue Major Brück, 1 – 1er étage - Modification du statut de Logement social vers logement de concierge.#

Séance publique

Le Conseil Communal,

Considérant qu'il convient de mettre à disposition d'un concierge un logement à proximité de la maison communale;

Considérant que le logement sis rue Major Brück, 1 – 1er étage appartenant au patrimoine de la Régie Foncière Communale pourrait convenir;

Considérant qu'il est alors nécessaire d'en modifier le statut du logement social vers un logement de concierge;

Considérant que, d'autre part, un permis d'urbanisme a été octroyé pour transformer le logement à prix du marché, sis 493 chaussée de la Hulpe, en 2 logements sociaux 1 chambre;

Vu l'article 232 de la nouvelle loi communale;

Sur proposition du Collège Echevinal;

DECIDE

de louer le logement sis rue Major Brück, 1 – 1er étage en logement de concierge.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

24 votants : 24 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 24 octobre 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Benoît Thielemans